

LPA : les promesses seront-elles tenues cette fois-ci ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5299 - Dimanche 14 février 2021 - Prix : 10 DA



Présidence de la République Tebboune reçoit des chefs de partis

Page 16



Ammar Belhimer :

«Le Hirak originel a été parasité par ses premières cibles et par des intrus qui ont pris le train en marche...»

Page 4

Ces non terroristes de Houthis

Par Mohamed Habili

Retirer les Houthis de la liste des organisations terroristes, où l'administration Trump les avait portés juste avant de s'en aller, n'est pas seulement une urgence pour le nouveau chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, c'est quasiment l'urgence des urgences. Ce sera d'ailleurs chose faite dès mardi prochain, à la grande satisfaction de l'ONU et des organisations humanitaires engagées sur la scène yéménite. Cette décision n'est pas la seule certes à avoir été prise par la nouvelle administration dès son installation. Mais elle a été l'une des toutes premières à être annoncées dès avant le 20 janvier, jour de l'intronisation de Joe Biden. Il faut dire aussi qu'elle est la seule à ne pas souffrir de retard. C'est un peu comme si l'administration sortante avait laissé derrière elle une bombe à retardement à la Maison-Blanche, qu'il fallait donc désamorcer avant de s'attaquer à quoi que ce soit d'autre, ou qu'elle avait allumé un feu en guise de bienvenue à proximité d'une poudrière quelque part dans le monde. Toutes les autres premières décisions pouvaient attendre un peu, mais pas celle-là. La nouvelle administration américaine n'aurait pas réagi avec une telle hâte si elle n'était mue que par le souci de réparer une injustice, de redresser un tort : en l'occurrence la qualification de terroriste d'une organisation qui ne le serait pas.

Suite en page 3



Mohamed Slimani, vice-président chargé de l'activité exploration et production de Sonatrach

«Nos résultats sont satisfaisants malgré la pandémie et la réduction des investissements»



Ph/D. R.

Au sein de la Sonatrach, l'Amont est parvenu à se maintenir malgré un contexte marqué par la pandémie de coronavirus et la décision des pouvoirs publics de revoir à la baisse les investissements dans le secteur des hydrocarbures. Dans cette interview accordée au «*Jour d'Algérie*», Mohamed Slimani, vice-président chargé de l'activité exploration-production de la compagnie nationale, revient sur les conditions complexes qui se sont imposées durant l'année 2020 et les performances réalisées par la Sonatrach et ses partenaires.

Page 2

Entretien avec l'artiste peintre Salim Bouhali

«Les critiques d'art doivent dire leur mot»

Page 7

Importation automobile

La liste des concessionnaires retenus bientôt dévoilée

Page 3

Mohamed Slimani, vice-président chargé de l'activité exploration et production de Sonatrach

«Nos résultats sont satisfaisants malgré la pandémie et la réduction des investissements»

■ Au sein de la Sonatrach, l'Amont est parvenu à se maintenir malgré un contexte marqué par la pandémie de coronavirus et la décision des pouvoirs publics de revoir à la baisse les investissements dans le secteur des hydrocarbures. Dans cette interview accordée au «Jour d'Algérie», Mohamed Slimani, vice-président chargé de l'activité exploration-production de la compagnie nationale, revient sur les conditions complexes qui se sont imposées durant l'année 2020 et les performances réalisées par la Sonatrach et ses partenaires.

Entretien réalisé par Mehdi Mourad

Le Jour d'Algérie : L'année 2020 a été particulièrement complexe pour le secteur mondial des hydrocarbures. Quelles ont été les mesures prises au sein de l'activité Amont de la Sonatrach pour faire face à cette crise multidimensionnelle qui s'est caractérisée par la baisse du prix du brut, la pandémie de coronavirus et la diminution du budget d'investissement ?

Mohamed Slimani : Cette année a été particulière pour les opérateurs du secteur pétrolier, en Algérie et à travers le monde. La baisse des activités a induit une diminution de la demande en produits énergétiques. Cela a provoqué une baisse des prix et donc de nos revenus. Pour ce qui de la pandémie de coronavirus, la Sonatrach a pris des dispositions dès son apparition au mois de mars. L'objectif était de préserver la santé de nos personnels et de maintenir les installations en service. La compagnie a imposé un protocole strict dans toutes les structures et les filiales. Il a été décidé de réduire le personnel au sein des infrastructures du nord et du sud et d'annuler les relevés pour une certaine durée. Le groupe Sonatrach a maintenu le protocole en matière de protection, de dépistage systématique et d'application des gestes barrières. Nous avons juste revu la période d'isolement, qui était initialement de deux semaines, et qui est actuellement d'une semaine pour toute personne qui doit réintégrer son poste. Cette procédure a nécessité l'aménagement de zone de confinement dans toutes les bases et l'utilisation de tests rapides à l'arrivée et au départ. Ces dispositions ont

permis de contrôler la situation sanitaire et de maintenir les activités au sein de toutes nos unités. Pour ce qui est des investissements, la chute du prix du baril a nécessité une réduction du budget décidé par le gouvernement. Cela n'a pas empêché la Sonatrach de réaliser 18 découvertes en 2020, ce qui est largement supérieur au résultat de 2019 et avec un budget inférieur. Nous avons également réalisé la réception du projet boosting III de Hassi R'Mel, avec notamment l'entrée en exploitation de la station Sud, ainsi que le boosting de Hamra. Les restrictions ne nous ont pas empêchés de poursuivre nos activités et de réaliser des résultats.

Les résultats en matière de découvertes sont-ils à mettre sur le compte de l'intégration de nouvelles techniques de recherche d'hydrocarbures ?

Pour l'exploration, il y a un travail de sismique qui est réalisé par l'Entreprise nationale de géophysique (Enageo) et même par des sociétés étrangères.

Les équipes de l'activité exploration de la compagnie sont alors chargées d'interpréter les données fournies par ces opérateurs. C'est sur cette base que se déroule la phase d'identification des zones à explorer dans chaque périmètre. Dans le cas des nouvelles découvertes, ce travail a été réalisé durant l'année 2019. Effectivement, la qualité du travail et l'utilisation des techniques les plus récentes en matière de sismique par l'Enageo et les autres compagnies de géophysique, permettent à la Sonatrach de mieux apprécier le potentiel en hydrocarbures et à intervenir avec plus d'efficacité.

Le P-dg de la Sonatrach a



Ph.E. Soraya/J. A.

récentement annoncé que le groupe avait signé plus de 1 100 contrats de projets avec des entreprises nationales. Que représente la coopération avec les opérateurs locaux au sein de l'exploration et l'exploitation ?

Au sein de l'activité exploration-production de la Sonatrach, les contrats avec les entreprises nationales représentent 44 % des marchés locaux passés par le Groupe. Donc plus de 500 contrats sont gérés par l'activité EP Avec la baisse des investissements, la compagnie a décidé de favoriser les filiales et les entreprises algériennes sur les projets. Même lorsqu'une entreprise étrangère décroche un marché en EPC (Engineering, Procurement & Construction), le contrat stipule que les activités qui existent en Algérie doivent être assurées par des entreprises locales.

La part des entreprises privées dans les 44 % est-elle en augmentation ?

Si nous prenons le nombre

de contrats, la part du secteur privé est plus importante. Mais ce n'est pas le cas en termes de valeur financière. A titre d'exemple, un contrat pour un pipeline qui sera réalisé par une entreprise publique, dépassera de loin le montant des marchés accordés aux opérateurs privés. A mon avis, il n'existe pas encore de société privée qui a la capacité de s'engager dans des projets de cette envergure.

Quels sont les défis qui attendent l'activité Amont dans les prochaines années ?

Pour les deux prochaines

années, nous avons pour objectif de maintenir le niveau de production avec augmentation dès la troisième année. En parallèle, nous réduirons les coûts d'investissement et de fonctionnement. Une de nos priorités consiste à engager des actions de prospection pour renouveler les réserves d'hydrocarbures. Pour cela, nous devons travailler sur les campagnes de sismique et développer rapidement les nouveaux gisements. Il faut insuffler une montée en cadence de la chaîne pour assurer une augmentation de production d'ici à 2023.

M. M.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 3 décès et 210 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (2), portant à 2 935 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 210 cas, soit 44 cas de moins par rapport au bilan d'hier (254), pour atteindre, au total, 110 513 cas confirmés. **R. N.**

Sahara Blend

Le pétrole algérien augmente de plus de 5 dollars en janvier

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont augmenté de 5,09 dollars en janvier dernier, soit une hausse de 10,2 % par rapport à décembre, soutenus notamment par l'optimisme quant à la reprise de la demande mondiale et les efforts des pays de l'Opep+ visant à limiter la production pétrolière afin de stabiliser le marché. Selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), publiés dans son dernier rapport mensuel, les cours du brut algérien ont atteint 55,08 dollars le baril en janvier 2021, contre 49,99 dollars en décembre 2020. Cette hausse a permis de placer le Sahara Blend à la 2^e position parmi les bruts les plus chers du panier de

l'Opep au mois de janvier, après l'angolais Girassol (55, 84 dollars/baril), alors qu'il occupait la 3^e place en décembre dernier. Le prix du pétrole algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. Cette progression intervient dans un contexte de hausse générale des prix du brut, en raison de «*amélioration des fondamentaux du marché, avec notamment les perspectives d'un resserrement de l'offre de brut, la tendance à la baisse des stocks mondiaux de pétrole et l'optimisme quant à la reprise de la demande de pétrole lors que les*

pays du monde approuvent de plus en plus les vaccins anti-Covid et commencent les campagnes de vaccination», explique le rapport. La confiance du marché s'est encore «*renforcée*» par les données montrant un niveau de conformité «*élevé*», au mois de décembre 2020, aux quotas fixés dans le cadre de l'accord de baisse de l'Opep+ et par la décision unilatérale de l'Arabie saoudite d'ajuster volontairement sa production à la baisse de 1 million de baril/ jour supplémentaires en février et mars, note la même source. Le rapport fait remarquer, dans ce contexte, que le panier de l'Opep avait atteint en janvier son plus haut niveau depuis mars 2020, en hausse de 5,21 dollars (+10,6 %) pour s'établir à

une moyenne de 54,38 dollars le baril. Concernant la production algérienne, le rapport de l'Opep indique qu'elle a atteint de 874 000 barils par jour en janvier 2021, contre 863 000 barils en décembre 2020 (+11 000 barils). La production moyenne de l'Algérie avait baissé en 2020 pour s'établir à 899 000 barils par jour contre 1,023 million de barils par jour en 2019. Pour ce qui est de la demande mondiale de pétrole, l'Opep estime que celle-ci «*devrait désormais augmenter de 5,8 millions de barils par jour (mbj)*». Les prévisions de l'Opep sont ainsi révisées à la baisse d'environ 0,1 mbj par rapport à celles du mois dernier, pour s'établir en moyenne à 96,1 mbj. **K. L.**

Publication des listes des bénéficiaires de logements en mars

LA QUESTION DU JOUR

LPA : les promesses seront-elles tenues cette fois-ci ?

■ Reportée à multiples reprises pour des raisons diverses, la date de divulgation des listes des bénéficiaires de logements promotionnels aidés à travers les communes de la wilaya d'Alger a été fixée pour ce mois de mars, selon le wali d'Alger. Sera-t-elle reportée cette fois-ci encore ?

Par Thinhinene Khouchi

Les souscripteurs de logements promotionnels aidés à travers les communes de la wilaya d'Alger attendent avec impatience la divulgation des listes des bénéficiaires. En effet, depuis fin 2019, suite aux préinscriptions au programme de logement promotionnel aidé sur le site électronique, des promesses ont été lancées et des dates fixées par le wali d'Alger ainsi que le ministre de l'Habitat, mais rien n'a été fait. La date de divulgation des listes des bénéficiaires a été alors reportée plusieurs fois, ce qui a frustré les demandeurs de LPA qui craignent de subir le scénario AADL 2000/2001. Dans sa récente déclaration, le wali d'Alger, Youcef Cherfa, avait indiqué que les listes finales des bénéficiaires de logements promotionnels aidés (LPA) à travers les communes de la wilaya d'Alger seront dévoilées en mars 2021. Il avait précisé, en marge du lancement de la réalisation du dernier quota de logements AADL 2 dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, que les 10 300 unités LPA prévues seront réparties entre les communes de la wilaya au cours du premier trimestre de 2021. Les quotas seront répartis entre les communes en fonction du pourcentage de souscripteurs LPA dans

chacune d'entre elles, a fait savoir Cherfa, ajoutant que les communes connaîtront leurs quotas respectifs début 2021, ce qui leur permettra d'établir les listes de bénéficiaires avant la fin du premier trimestre. Le wali d'Alger avait en outre indiqué que sur les 262 000 inscrits au programme de logements promotionnels aidés sur le site électronique ouvert à cet effet, plus de 80 000 ont été écartés car ne remplissant pas les conditions. Par conséquent, la liste finale compte 180 000 souscripteurs LPA, a-t-il précisé. En outre, pour la convocation des souscripteurs au nouveau programme LPA pour le paiement des premières tranches, le ministre de l'Habitat avait indiqué qu'elle se fera à l'issue de toutes les opérations de contrôle en amont des dossiers. «Les dossiers des souscripteurs font l'objet de contrôle pour assurer justice et équité dans la distribution et barrer la route aux tricheurs qui veulent en bénéficier sans remplir les conditions requises», avait déclaré le ministre. Ce contrôle se fera par le recours au fichier national des bénéficiaires de logements ou d'aides, outre le reste des informations y afférentes, notamment l'état civil et la sécurité sociale. Concernant le retard qu'a connu cette formule, le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger (APW), chargé de



Ph.D.R.

l'habitat et de l'urbanisme, Yahia Nessel, avait expliqué que «la crise sanitaire de coronavirus a affecté notre travail et la filtration des listes des demandeurs de cette formule au niveau des différentes administrations», car précise-t-il, «il faut savoir que la majorité des travailleurs au niveau des administrations sont des femmes et selon les mesures de prévention et de lutte contre le Covid-19, décidées par le président de la République, à savoir d'octroyer des congés exceptionnels rémunérés au profit des femmes enceintes et celles élevant des enfants en bas âge travaillant dans les institutions et administrations publiques, les

administrations se sont alors complètement vidées pendant plus de quatre mois ! Ce qui a retardé la réalisation de ces listes». En outre, le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger avait indiqué que «l'indifférence de certains et la mauvaise gestion sont pour beaucoup dans ce retard». Les souscripteurs, qui s'impatientent devant des promesses non tenues et des rumeurs infondées, espèrent que la date avancée par le wali d'Alger sera respectée cette fois-ci et que dans quelques jours ils auront les fameuses listes pour ensuite entamer d'autres démarches.

T. K.

Importation automobile

La liste des concessionnaires retenus bientôt dévoilée

Tant attendue, la liste des concessionnaires pour l'importation de véhicules neufs sera bientôt révélée à l'opinion publique. Une liste qui inclura d'autres concessionnaires, outre les sept ayant déjà reçu leurs autorisations provisoires. C'est ce qu'a révélé le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, lors d'un entretien accordé à la revue «Indjazat». Il a relevé également que les marques étrangères n'en étaient pas exclues «à condition qu'elles trouvent un Algérien résident comme concessionnaire et non pas associé». S'agissant des conditions énoncées par le cahier des charges, Ait Ali Braham a nié tout aspect «contraignant», expliquant que ces exigences visaient à assurer un service de qualité.

«Nous avons décidé de limiter certaines dispositions à certains modèles seulement, notamment en ce qui concerne les quatre airbags qu'on a imposés pour les véhicules haut de gamme seulement. Quant à la surface de 6 200 m², exigée pour les showrooms, pensez-vous que quelqu'un qui ne dispose pas de 800 m² pour la maintenance des véhicules, est

un opérateur sérieux ?», s'est-il interrogé.

Des discussions avec un constructeur asiatique et un autre européen

Selon lui, la concession exclusive à partir de la maison mère a été incluse dans le nouveau cahier des charges pour éviter que des concessionnaires revendeurs dans leur pays alimentent des revendeurs en Algérie. De plus, a-t-il dit, cette disposition permettra d'empêcher les concessionnaires nationaux de s'approprier sur des stocks «morts» des différents marchés du monde, «sans aucune garantie».

A propos des projets industriels pour la construction automobile en Algérie, le ministre a indiqué que des discussions étaient en cours avec deux constructeurs automobiles, l'un asiatique et l'autre européen, qui ont affiché leur désir d'installer des usines de fabrication locale. «Nous avons même installé des groupes de travail qui étudient actuellement la consistance de

ces projets (...) Au moment où je vous parle, les discussions avancent très bien avec nos partenaires», a-t-il confié, ajoutant que le constructeur asiatique avait proposé également un projet de construction de bus électriques. Cependant, le premier responsable du secteur de l'Industrie a fait savoir que lors de son récent entretien avec l'ambassadeur du Japon, ce dernier a fait part de la volonté des entreprises nipponnes d'investir en Algérie, «selon le nouveau canevas exigeant à l'investisseur de ramener son savoir-faire et son argent, sans qu'il soit obligé de le mettre à la merci d'un associé local». «Nous voulons lancer notre machine économique dans des créneaux où nous ne serons pas sujets à des soubresauts sécuritaires ou même sanitaires. (...) Si nous arrivons à un rythme d'attractivité qui ramènera 3 à 4 milliards de dollars par an d'investissements sérieux, le tissu industriel va remonter la pente», a estimé le ministre.

Vers des textes de loi permettant d'investir

dans les entreprises publiques

Ait Ali Braham a évoqué également le financement de la relance industrielle du pays. Ainsi, en termes de ressources internes, «tous les capitaux dormants, sous forme d'épargne thésaurisée échappant à l'investissement public ou privé, vont être drainés avec des mesures incitatives à travers la Bourse ou les placements dans les entreprises, notamment publiques». «Aussi, nous allons changer les textes de loi pour permettre à des investisseurs d'apporter leurs fonds, sans pour autant que cela soit une dette à échéance. Il faudrait également entreprendre une mise à niveau des investissements industriels existants, qui nécessitent des moyens de maintenance modeste», a-t-il expliqué. Concernant les entreprises publiques, le ministre a noté la nécessité de cesser «les nominations empiriques des dirigeants et des gestions encore plus empiriques». Il a évoqué, dans ce sens, l'intérêt d'instaurer des contrats de performance établis sur un accord préalable

Ces non terroristes de Houthis

Suite de la page une

D'autant que si cette organisation ne répond pas en tout point à la définition de terroriste, il ne fait pas de doute en revanche qu'elle s'est rendue coupable de crimes de guerre contre le même peuple dont elle s'estime être par ailleurs la représentante. Peut-être n'est-elle pas la seule à en avoir commis, mais cela ne la dédouane pas des siens. De toutes les parties prenantes au conflit yéménite, les Houthis sont les plus dangereux, les plus sanglants, si l'on met de côté les organisations terroristes en quelque sorte de plein droit que sont l'Etat islamique et Al-Qaïda. Le Yémen serait aujourd'hui en paix s'il n'avait pas pris envie aux Houthis de se lancer dans une guerre de conquête, avec la complicité et l'appui de l'Iran et de ses satellites dans la région. Ce pays ne serait pas aujourd'hui plongé dans la pire des crises humanitaires que le monde connaisse depuis des décennies. C'est parce qu'elle sait quelle sera leur réponse à leur qualification de terroristes que la nouvelle administration américaine n'a rien eu de plus pressé que d'effacer leur nom de la liste noire. Les Houthis sont tellement fanatiques, violents et sanguinaires qu'ils s'en seraient vengés sur le peuple yéménite en planifiant et exécutant d'autres crimes contre lui, sûrement pires que ceux déjà perpétrés par eux. L'ONU et les organisations humanitaires de toutes obédiences ont à l'unisson appelé à l'annulation de la décision prise par l'administration Trump, avec des accents trahissant chez elles les pires craintes pour ce qu'il est susceptible d'en découler pour les Yéménites si cette décision est maintenue. Pour la première fois une organisation guerrière a vu son nom retirer de la liste noire par la seule force de dissuasion que constitue sa férocité, son manque d'humanité. Ni les Etats-Unis, ni l'ONU ni les organisations humanitaires n'ont le moindre doute quant à la nature sauvage des Houthis. Leur recul est pourtant d'une grande sagesse. Il a été opéré pour sauver des vies humaines. Peut-être une première dans l'histoire.

M. H.

autour de résultats à atteindre à court, moyen et long terme. «Nous sommes en train de revoir, justement, le mode opératoire pour choisir des équipes dirigeantes devant correspondre à un profil donné afin d'opérer selon un contrat de performance. Une fois ces équipes identifiées, nous pourrions discuter avec les créanciers des voies et moyens de relancer les activités pour chaque groupe et chaque filiale», a-t-il indiqué.

Louisa Ait Ramdane

Ammar Belhimer :

«Le Hirak originel a été parasité par ses premières cibles et par des intrus qui ont pris le train en marche...»

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, hier, que les «résidus» de l'ancien système œuvrent à faire aboutir des mots d'ordre de «désobéissance civile, de troubles et de recours à la violence», escomptant, à travers ces actions, un retour au pouvoir.

Par Hocine H./APS

«**C**e magma contre-révolutionnaire rassemblant la chose et son contraire, financé et instruit par des cercles formels et informels de pouvoirs étrangers, œuvre d'arrache-pied pour faire aboutir des mots d'ordre de désobéissance civile, de troubles et de recours à la violence», a indiqué M. Belhimer dans un entretien au journal le «Soir d'Algérie».

Pour lui, «le Hirak originel (du 22 février 2019) a été parasité par aussi bien ceux qui ont légitimement été ses premières cibles, pour avoir féroce et insensiblement soutenu un cinquième mandat, que par des intrus, ceux qui ont pris le train en marche pour en prendre les commandes».

«Ils escomptent un retour aux affaires et aux commandes à l'aide de marches quotidiennes là où elles peuvent être tenues, appuyant, notamment, sur des mots d'ordre hostiles à l'institution militaire et aux services de sécurité», a-t-il ajouté.

M. Belhimer a relevé que les «résidus» de l'ancien système ont réussi à opérer une «accumulation effrénée de ressources financières et un positionnement de leurs relais dans tous les appareils d'Etat et à tous les niveaux de décision qui leur confèrent naturellement une force de frappe qui n'a pas encore été totalement contenue ou neutralisée».

Le ministre a indiqué que «l'Algérie se trouve aujourd'hui à la croisée de deux courants : celui des nostalgiques de la sinistre ère coloniale, qui se cachent derrière des prétentions de démocratie avec ses phases consécutives et transitoires, et celui des tenants d'un changement radical par la voie pacifique et institutionnelle», affirmant, à cet égard, que le référendum constitutionnel de novembre «a plébiscité le deuxième choix, bâti sur des bases solides».

M. Belhimer a, en outre, indiqué que «la violence expressive qui se déverse sur nos réseaux sociaux est inadmissible et menace le tissu social par la banalisation de l'incivisme, la brutalisation et l'ensauvagement, imposant ce que d'aucuns ont appelé une démocratisation de la méchanceté et d'autres des passions tristes».

Il a rappelé que «le 22 février est inscrit dans la mémoire collective et le droit algérien comme "Journée nationale de la fraternité et de la collusion entre le peuple et son armée pour la démocratie", soulignant qu'«en prenant cette décision, il y a un an, à l'occasion du premier anniversaire du Hirak béni, le président de la République précisait que cette décision était "un acquis pour le peuple et le militantisme pacifique dans notre pays"».

Le ministre a, dans ce sens, indiqué que «les voix de la lucidité citoyenne et de la raison patriotique mesurent la particularité d'un contexte aussi complexe



que périlleux, et ne trouvent aucune raison d'être aux manifestations de rue».

«L'état d'urgence sanitaire et l'ouverture du champ associatif autorisent la mise en place de contre-pouvoirs dans un cadre participatif, rendu possible par un regain de libertés individuelles et collectives ordonnées par la nouvelle Constitution de façon à prendre corps sur le terrain», a-t-il ajouté.

Il a relevé qu'après une année de l'entrée en fonction du gouvernement, «le modèle de développement multisectoriel et synchronisé, qui se met progressivement en place, se veut apaisant, inclusif et résilient, d'une part, continu et cumulatif, d'autre

part». «Il est évident que la situation sociopolitique du pays a connu une nette amélioration sur plusieurs plans, même si l'année 2020, marquée par une pandémie mortelle et une récession économique mondiale doublée d'une chute drastique du prix du brut, ne peut être un paramètre propre à notre pays», a-t-il dit.

Il a noté, à ce propos, que l'Algérie, sur le plan de la légitimité, «a réussi à sortir avec force et détermination d'une situation cataclysmique, durant laquelle le pouvoir était entre les mains de forces occultes et anticonstitutionnelles, plusieurs années durant, pour recouvrer une situation de légitimité et ce, au lende-

main de l'élection du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, par le peuple».

«L'autre progrès réside dans le renforcement de la confiance existant entre le peuple algérien et les institutions de son Etat, en particulier la Présidence de la République et l'ANP», a expliqué le ministre, ajoutant que «cela a permis une consolidation du "front intérieur" que seuls les aveuglés par la haine qu'ils vouent à l'Algérie osent nier».

Enfin, le ministre a indiqué que «l'amendement de la Constitution, le débat qu'il a suscité et son référendum dans d'excellentes conditions, fut un défi remporté par le peuple algérien et son Président». H. H./APS

Ports de pêche

Projet d'acquisition de 7 élévateurs à bateaux de grand tonnage

La Société de gestion des ports de pêche et de plaisance (SGPP) compte acquérir sept élévateurs à bateaux de grand tonnage produits par l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics (Enmtp), avec laquelle des discussions sont en cours, a indiqué son président-directeur général, Mohamed Tayeb Abboud.

Le P-dg de cette filiale du Groupe Serport a révélé, lors d'un entretien accordé à l'APS, que ce projet «inédi» en Algérie sera «lancé avant la fin de l'année» et servira à la mise à sec des grandes embarcations de pêche pour les travaux de maintenance et de réparation navale.

Ajoutant que le projet, qui représente un investissement de près de 1,3 milliard DA, permettra d'économiser 6 millions d'euros, soit le coût des sept élévateurs

en devises, en plus de près de 30 millions d'euros par an en évitant d'envoyer les embarcations à l'étranger pour être réparées.

Ces élévateurs peuvent soulever entre 150 et 250 tonnes et seront installés dans les ports de Skikda, Béjaïa, Chlef, Mostaganem, Aïn Témouchent, El Tarf et Tlemcen, selon le même responsable.

En plus de ces élévateurs, le Groupe Serport a fait don à sa filiale d'équipements de maintenance, composés de grues mobiles et de chariots élévateurs pour la maintenance des embarcations et des moteurs à l'intérieur des ports.

La SGPP compte, en outre, construire 140 garages, pour un budget de 300 millions DA, qu'elle mettra en location par adjudication au profit des professionnels dans le domaine de la maintenance

«basique» des bateaux, a souligné le responsable, indiquant que la demande est «forte» avec déjà 13 garages prêts à être loués à Beni Saf.

M. Abboud a ajouté que 18 stations d'avitaillement en carburant et en lubrifiants seront réalisées avec une enveloppe de 288 millions DA en partenariat avec Naftal, indiquant que la signature du contrat y afférent «est prévue dans quelques semaines».

Ce contrat prévoit la gestion de ces stations par Naftal qui se chargera, par ailleurs, de la récupération des huiles usagées, a-t-il détaillé, précisant que la SGPP mettra le maximum de bacs de récupération des huiles au niveau des ports pour multiplier les points de collectes, dans le but de préserver l'environnement. L'autre service d'accompagnement qu'assurera la SGPP aux pêcheurs

consiste en dix fabriques à glace pour un budget total de 70 millions DA, dont deux sont déjà «opérationnelles» au niveau du port de Salamandre à Mostaganem et Ténès à Chlef, a avancé le P-dg de la société, ajoutant qu'elles fonctionneront 24h/24h et seront exploitées par le personnel de la SGPP pour «offrir une meilleure proximité avec les utilisateurs ainsi que des prix concurrentiels».

Tous ces projets s'inscrivent, selon lui, dans le cadre de la politique du Groupe Serport qui repose sur l'implication des entreprises économiques nationales, la rationalisation de l'utilisation des devises, en plus d'offrir une valeur ajoutée et de créer des emplois, avec plus de 1 100 emplois directs et indirects pour l'ensemble de ces projets.

Halim N.

Port d'Alger

Baisse «considérable» de l'activité au 3^e trimestre

■ L'activité du port d'Alger a accusé une baisse «considérable», aussi bien pour le mouvement de la navigation que pour le trafic marchandises, durant le troisième trimestre 2020, en comparaison avec la même période de 2019, en raison des effets de la crise sanitaire mondiale provoquée par la pandémie Covid-19, indique un bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).



Ph.D. R.

Par Samia Y.

Ce bilan, rapporté par la périodique d'information de l'entreprise, précise que «le port d'Alger n'a pas cessé ses activités malgré les mesures de confinement, néanmoins la baisse, aussi bien pour le mouvement de la navigation que pour le trafic marchandises, a été inévitablement observée au cours de 3^e trimestre 2020 en comparaison avec la même période de 2019».

Pour le trafic du mouvement des navires, le port d'Alger a enregistré l'accostage de 348 navires dont 326 opérants, atteignant 87 % de l'objectif fixé et une diminution de 37,18 %, soit 206 navires de moins par rapport aux réalisations du 3^e trimestre de 2019.

Cette baisse est justifiée dans une grande partie par le «gel des car-ferries qui, habituellement, occupaient une part de 20 % du total des navires opérants». Elle a

concerné particulièrement les navires Car-ferries (-99,06 %), pétroliers (-63,49 %), RO/RO (-45,83 %), céréaliers (-41,67 %), Cargos (-27,66 %) et les portes-conteneurs (-10,71 %). Par contre, les navires bitumiers et butaniers ont réalisé, durant la même période de comparaison, des variations positives respectives de +6,67 % et +6,25 %.

Le bilan fait, par ailleurs, ressortir que le tonnage de la jauge brute des navires en entrée, prévu pour le 3^e trimestre 2020 à 4,1 millions de tonnes, a été réalisé à 85 %.

Il est passé de 7,8 millions de tonnes au 3^e trimestre 2019 à 3,5 millions de tonnes au 3^e trimestre 2020, faisant apparaître une chute de -55 %, induite «systématiquement» par la diminution du nombre de navires. Quant au trafic des marchandises, l'objectif fixé pour cette activité, soit 2,9 millions de tonnes pour le 3^e trimestre 2020 a été réalisé à hauteur de 70 %, marquant un recul

de 31,44 % en comparaison avec la même période de l'année précédente, pour s'établir à 2,1 millions de tonnes. Avec une part de 82 % du trafic total, celui des marchandises débarquées a connu une baisse de 30,52 %, atteignant un volume de 1 736 824 tonnes, traduite particulièrement par la baisse du volume des produits métallurgiques et des produits pétroliers.

Quant au trafic des marchandises embarquées, il a baissé de 36 %, atteignant un volume de 340 848 tonnes, une baisse engendrée «principalement par la baisse du volume des hydrocarbures raffinés». Selon l'EPAL, cette régression de l'activité portuaire est causée par les effets de la crise sanitaire mondiale (covid-19) notamment la fermeture des frontières, la baisse de la production mondiale et les échanges commerciaux. S'agissant du trafic de conteneurs, l'Entreprise a traité 86 196 conteneurs (20 pieds) au 3^e tri-

mestre 2020 contre une prévision de 111 540 conteneurs, soit un taux d'atteinte des objectifs de 77 %, rapporte le bilan, précisant que ce trafic a connu une baisse de l'ordre de -14,21 %, comparé à la même période de l'année 2019.

En parallèle, le bilan souligne que le tonnage brut des conteneurs a affiché une baisse de -13,10 % par rapport à la même période de 2019 pour atteindre un tonnage de 688 324 tonnes, soit une atteinte d'objectifs de 83 %.

Baisse de la durée d'attente en rade

Pour ce qui est du trafic des passagers et auto-passagers au port d'Alger, l'entreprise indique que la fermeture totale des frontières a entraîné «l'arrêt total» de cette activité.

Le bilan souligne toutefois qu'une opération de rapatriement des ressortissants algériens a été enregistrée au cours de 3^e trimestre 2020 au profit de 477 passagers et 184 autos-passagers.

En matière de rendements portuaires, toujours en comparaison avec le 3^e trimestre 2019, la durée d'attente moyenne globale en rade des navires s'est nettement améliorée au 3^e trimestre de 2020, passant de 1,06 jours en 2019 à 0,67 jours en 2020, et ce, grâce à la combinaison des variations des attentes des différents types de navires ayant touché le port d'Alger.

Cette diminution globale de la durée d'attente en rade des navires est liée en grande partie à ceux des navires pétroliers (-51 %), porte-conteneurs (-43 %), cargos (-41 %), butaniers (-37 %) et des céréaliers (-34 %). La durée moyenne globale des séjours à quai des navires traités par l'EPAL a, quant à elle, affiché une hausse, en

passant de 2,54 jours en 2019 à 3,55 jours en 2020. L'EPAL note, dans ce cadre, que l'allongement de séjour moyen des navires au port d'Alger incombe aux opérations de désinfection qui se font sur les navires à l'accostage avant d'entamer toute manœuvre de déchargement. En matière de contrôle, l'EPAL a procédé en 2020 à la destruction de l'ensemble de marchandises avariées dans 402 conteneurs et inspection de 197 autres.

S. Y.

Monnaies

Le dollar monte face aux autres grandes devises

Le dollar montait vendredi face aux autres grandes devises, galvanisé par son statut de valeur refuge dans un marché qui s'éloignait des actifs plus risqués, dans des volumes réduits. Dans la marine, le dollar gagnait 0,20 % face à l'euro, à 1,2106 dollar pour un euro, et 0,23 % face à la livre, à 1,3785 dollar pour un livre. Après une semaine d'optimisme, le marché reprenait son souffle vendredi. Les cambistes soulignaient notamment la baisse record de 9,9 % de l'économie britannique en 2020, qui pèse sur la livre. Mais la devise britannique reste en hausse depuis le début de l'année face au dollar (+0,84 %) et à l'euro (+1,81 %).

«L'économie britannique est bien placée pour repartir en trombe, vu la rapidité de la campagne de vaccination», selon les analystes du marché financier. Pays le plus endeuillé d'Europe par la pandémie de Covid-19 avec 114 851 décès, le Royaume-Uni est aussi celui où le nombre de vaccinés augmente le plus rapidement. De même, plusieurs analystes estimaient que le rebond du dollar n'allait pas durer. «Les mouvements restent limités vendredi, et les volumes sont amoindris en raison de la fermeture des Bourses chinoises», ont rappelé certains observateurs du marché financier. «L'évènement principal pour les marchés reste l'évolution des débats sur le plan de relance de l'économie américaine», ont-ils estimé. Ce plan géant de 1 900 milliards de dollars, accompagné du soutien de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui a assuré qu'elle garderait une politique monétaire souple, devrait peser sur le dollar, ont-ils assuré.

Nabila T.

Grande-Bretagne

Contraction de l'économie au rythme le plus rapide depuis un siècle

En 2020, l'économie britannique s'est contractée plus rapidement qu'à aucun moment en 100 ans, alors que le produit intérieur brut (PIB) a chuté de 9,9 %, selon de nouvelles données de l'Office britannique des statistiques nationales (ONS). Le dernier trimestre de 2020 a donné lieu à une augmentation de 1 % du PIB, mais a accusé une forte diminution par rapport à la croissance de 16,1 % observée au cours des trois

mois précédents, a déclaré l'ONS. Le PIB mensuel a augmenté de 1,2 % en décembre 2020 – la réouverture de nombreux magasins et restaurants pendant deux semaines ayant donné un coup de fouet à l'économie avant Noël – mais il est resté 6,3 % en dessous des niveaux de février 2020, a précisé l'ONS.

«L'assouplissement des restrictions dans de nombreuses régions du Royaume-Uni a permis à certains secteurs de l'économie de

reprendre quelques couleurs en décembre, l'hôtellerie, la vente de voitures et les coiffeurs ayant tous connu une embellie. L'augmentation des tests Covid-19 et du traçage a également stimulé la production», a fait remarquer Jonathan Athow, statisticien national adjoint à l'ONS pour les statistiques économiques. Parallèlement, l'économiste en chef de la Banque d'Angleterre, Andy Haldane, a insisté vendredi sur le fait que l'économie britan-

nique est un «ressort enroulé» prêt à rebondir à mesure que les vaccins font effet et que le confinement est assoupli. Cependant, tous les économistes britanniques ne sont pas aussi optimistes, car il existe de sérieuses inquiétudes quant à l'évolution de l'économie en 2021, certains prédisant une augmentation massive du chômage une fois que les programmes de congés auront pris fin.

Sara B.

Entretien avec l'artiste peintre Salim Bouhali

«Les critiques d'art doivent dire leur mot»

■ Salim Bouhali est un artiste peintre de Biskra qui voue une grande passion au dessin et à la peinture. Très attaché à sa ville natale, il porte Biskra dans son cœur mais aussi dans ses toiles. D'ailleurs, la beauté de Biskra et ses couleurs sont omniprésentes dans ses œuvres. Cet ancien élève de l'Ecole des beaux-arts de Batna a organisé, depuis le lancement de sa carrière de plasticien, plusieurs expositions dans différentes régions du pays et a même reçu plusieurs prix nationaux. Dans cet entretien, il partage avec nous ses projets et ses ambitions artistiques.



Propos recueillis par Abla Selles

Le Jour d'Algérie : Veuillez présenter au public...

Salim Bouhali : Salim Bouhali est un artiste peintre algérien. Je suis natif d'El Kantara, dans la ville de Biskra. En 1990, j'ai été major de promotion de l'Ecole des beaux-arts de Batna. C'est dans cette école que j'ai appris le dessin et la peinture avec des enseignants qui aiment l'art et la peinture. Après, ce sont les recherches et la créativité de l'artiste qui le font épanouir pour

créer sa propre touche. J'ai fait plusieurs expositions individuelles et participé à des expositions collectives dans plusieurs villes du pays. J'ai reçu quelques prix à travers l'Algérie, dont le premier prix au Salon du Djurjura à Tizi Ouzou en 2011, le deuxième prix au grand concours Aicha-Haddad en 2014 et le premier prix au Salon de Tébessa en 2015.

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

Franchement, mon village

natal, appelé la porte du Sahara, est ma principale source d'inspiration. Je suis très attaché à ma ville, sa nature, sa beauté et ses couleurs. D'ailleurs, elle est omniprésente dans mes œuvres. Il y a aussi la lumière de son soleil et ses nuances sur la terre qui m'inspirent souvent.

Parlez-nous des techniques que vous utilisez ?

Mon travail oscille entre figuratif et abstrait. J'utilise de multiples techniques mais je préfère la peinture acrylique et l'aquarel-

le. L'aquarelle est une technique très difficile mais avec des mélanges de deux ou trois couleurs on obtient de très belles nuances. Il faut savoir que je m'évade dans l'acrylique aussi pour réaliser des peintures abstraites de grands formats.

Comment avez-vous vécu le confinement lié au Covid-19 ?

La période du confinement a été une occasion pour consacrer plus de temps à mon art. J'en ai profité pour réaliser des toiles afin d'organiser des expositions une fois les établissements culturels ouverts. Le temps est très important pour un artiste, car avec le travail et la vie sociale on a souvent des projets dont la réalisation est souvent reportée par manque de temps.

En revanche, il ne faut pas oublier la valeur des réseaux sociaux en cette période. Ces derniers nous ont beaucoup aidés en partageant des œuvres et même une exposition que j'avais organisée à la maison de la culture de Biskra. C'était une belle manière de partage et d'échange. J'ai même vendu des œuvres à travers ces réseaux de communication.

Pensez-vous à transmettre votre savoir et savoir-faire

aux jeunes générations ?

Oui, c'est sûr. Des artistes nous ont transmis leur savoir et savoir-faire et aujourd'hui nous représentons la relève et c'est à nous de former la prochaine génération. Etant éducateur artistique, je veille sur l'apprentissage des jeunes et leur orientation. Je tiens aussi à leur donner des conseils afin qu'ils puissent s'épanouir dans la vie.

Que pensez-vous du statut de l'artiste ?

A mon avis, il y a trop de gens qui se disent artistes et c'est au ministère de la Culture et des Arts de sélectionner les vrais des faux artistes. Pour cela, les critiques d'art doivent dire leur mot. Ils sont la colonne vertébrale de l'art et en leur absence tous a basculé.

Un dernier mot...

Le public algérien est démissionnaire, il ne visite pas les musées, ni les galeries d'art. Très peu de personnes le font. Je pense que l'Etat doit trouver des mécanismes pour changer les mentalités et donner à l'art plastique sa valeur.

A. S.

Adaptation des «Trois mousquetaires» au cinéma

Le film tient un casting grandiose

LE FILM «Les trois mousquetaires» se dévoile un peu plus. Alors que le long-métrage est actuellement en préparation, le casting a été dévoilé ce vendredi 12 février sur le compte Twitter des cinémas Pathé. Martin Bourboulon, réalisateur de «Papa ou maman» et chef de file du projet, n'a pas choisi n'importe quel visage pour incarner à l'écran les personnages iconiques du roman d'Alexandre Dumas.

Eva Green, Romain Duris, François Civil ou encore Vincent Cassel seront de la partie. Ils incarneront, dans l'ordre, l'antagoniste Milady de Winter et les mousquetaires, Aramis, D'Artagnan et Athos.

Ils seront rejoints par Pio Marmai, Lyna Khoudri, Louis Garrel, Vicky Krieps et Olivier Jackson-Cohen qui joueront respectivement Porthos, Constance Bonacieux, Louis XIII, la Reine Anne d'Autriche et le Duc de Buckingham. Cette adaptation sera séparée en deux parties, l'une intitulée «D'Artagnan» et l'autre «Milady». Le scénario sera écrit par Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, scénaristes du film «Le Prénom». Ce dernier avait déclaré au Film Français en novembre dernier qu'il s'agirait «de deux grands films d'aventures tournés d'un bloc à partir de l'été prochain», et que c'était «un énorme projet avec 7 à 8 mois de tournage».

R. I.

Victoires de la musique

De Biolay à Aubert, tout le monde avait sa chance

«**J**e profite de la présence ou de l'absence de Madame la ministre pour ne rien réclamer». Jean-Louis Aubert, président de cette 36^e édition des Victoires de la musique, a donné le ton dès son discours d'ouverture. Alors que cela fait bientôt un an que les salles de concert sont fermées en France et qu'aucune perspective ne leur ait donnée, les 3h de show ont aussi été l'occasion pour les artistes d'interpeller Roselyne Bachelot.

«L'État ne m'a rien donné, jamais. Et je lui ai beaucoup rendu», a ironisé le chanteur et musicien de Téléphone en préambule de cette «bamboche» musicale. Et de reprendre plus sérieusement : «Tout ce que je vous demanderai Madame la ministre, c'est de continuer de prendre soin de tous ceux qui vivent et bossent autour de nous».

Puis c'est au tour de Benjamin Biolay de profiter de ce micro ouvert en direct pour

invectiver les pouvoirs publics. Double lauréat de la Victoire de l'artiste masculin et de l'album de l'année, le chanteur a pris le temps d'évoquer la situation de tous ceux qui travaillent dans le monde du spectacle. «Ça n'a pas été une année très victorieuse pour la musique». Il a ensuite pointé du doigt «le silence étourdissant des pouvoirs publics et des gens qui sont censés être notre ministre de tutelle par exemple». «J'attends qu'on nous écoute un petit peu», conclut l'in-

terprète de «Comment est ta peine».

Quelques heures plus tôt déjà, à l'antenne d'Europe 1, le chanteur Benjamin Biolay avait interpellé la ministre de la Culture après qu'elle ait «rabroué» Pierre Niney, selon lui. «Je suis tout particulièrement favorable à un débat avec madame Bachelot (...) Alors, oui, une antenne un peu ouverte, où l'on puisse se parler», proposait-il alors.

R. Y.

Créateur des affiches de films de Charlie Chaplin

Léo Kouper n'est plus

L'illustrateur, également récompensé au Festival de Cannes pour son affiche d'«Emmanuelle» est décédé lundi dernier «dans son sommeil» à 94 ans. Certaines de ses affiches font partie de l'inconséquent collectif. L'illustrateur «Léo Kouper est mort dans son sommeil lundi, chez lui, à Paris, à l'âge de 94 ans», a annoncé sa fille, Corinne Kouper. Récompensé en 1974 par le Festival de Cannes pour le pos-

ter du film «Emmanuelle» de Just Jaeckin, Léo Kouper est aussi connu pour les affiches accompagnant la ressortie, dans les salles françaises dans les années 1950, de films de Charlie Chaplin : «Les temps modernes», «Le Dictateur», «La Ruée vers l'or», «Les Lumières de la ville» et «Le Kid».

«J'essaie de m'imaginer le travail fini, et après je n'ai plus qu'à copier ! (...) Il faut juste beaucoup d'imagination et de

concentration. On n'est pas tout le temps obligé de faire une affiche à idée. Il y a aussi la mise en page, un tas de choses, plus ou moins compliquées. Parfois, rien qu'au téléphone au moment de la commande, je dessine un croquis, et j'y reviens après quelques essais», expliquait-il dans les pages de Trois couleurs en 2013, en prenant le soin de préciser : «Le réalisateur de cinéma a une heure trente ou deux heures pour raconter une histo-

re, l'affichiste a une seconde». Léo Kouper a aussi réalisé des affiches pour la publicité et pour plusieurs théâtres parisiens.

En 2015, il a créé un dessin sur l'attentat contre Charlie Hebdo : un portrait de Chaplin dont le célèbre chapeau, transformé en cible, est criblé de balles. Ces derniers jours, Léo Kouper travaillait sur l'illustration d'un prochain album de Vladimir Cosma.

R. I.



États-Unis

La défense de Trump demande son acquittement dans un procès «injuste»

■ Un procès «injuste», un acte de «vengeance politique» : les avocats de Donald Trump ont demandé vendredi l'acquittement de l'ancien président en qualifiant d'«absurde» son renvoi devant le Sénat des États-Unis pour «incitation à l'insurrection» au Capitole.

Par Mourad M.

«**S**oyons clairs, ce procès ne porte pas uniquement sur Donald Trump : il vise à faire taire et à interdire les discours que la majorité n'aime pas», a lancé M^r Bruce Castor. Les procureurs démocrates, qui réclament de condamner l'ancien président à l'inéligibilité, veulent juste «éliminer un adversaire», a-t-il ajouté.

Donald Trump se voit notamment reprocher d'avoir lancé «Battez-vous comme des diables» à ses partisans, juste avant qu'ils ne se lancent à l'attaque du siège du Congrès le 6 janvier, au moment où les élus certifiaient la victoire de Joe Biden à la présidentielle.

Usant des mêmes armes que les procureurs démocrates, ses avocats ont diffusé de nombreuses vidéos, soigneusement montées, pour rappeler que ses opposants ont eux-mêmes fréquemment tenu des discours enflammés.

Dénonçant «l'hypocrisie» de l'accusation, ils ont notamment projeté un film d'une dizaine de minutes, dans lequel toutes les figures du parti démocrate promettent de «se battre», selon des extraits joués et rejoués jusqu'à créer un sentiment de vertige.

Ce terme fait partie de «la rhétorique politique ordinaire», a assuré Michael van der Veen. Elle est «devenue excessive» mais elle est protégée par le premier amendement de la Constitution qui garantit la liberté

d'expression, a poursuivi l'avocat.

Donald Trump n'assiste pas à ce procès, dont l'issue semble jouée d'avance. Il est en effet peu probable que 17 sénateurs républicains se joignent aux 50 sénateurs démocrates pour former la majorité qualifiée nécessaire à sa condamnation.

«Il est très optimiste», avait affirmé jeudi un autre de ses avocats, David Schoen.

Une poignée d'élus du Grand Old Party ont tout de même semblé perturbés par la présentation implacable des procureurs démocrates au cours des deux derniers jours.

D'autres ont applaudi la défense. «Ils ont laminé légalement les procureurs et ont surtout démontré que le Premier amendement s'appliquait aux discours politiques», a commenté le sénateur Ron Johnson.

Dans la matinée, Joe Biden, qui a passé plus de 35 ans sur les bancs de la Chambre haute du Congrès, s'est dit «impatience de voir ce que ses amis républicains feraient lors du vote», espérant qu'ils prendraient «leurs responsabilités».

Le président, resté en retrait depuis le début du procès, a précisé qu'il n'évoquerait pas le dossier avec des sénateurs.

Ces derniers jours, les procureurs démocrates ont inscrit la funeste journée du 6 janvier dans le contexte du «grand mensonge» proféré, selon eux, par Donald Trump qui a dénoncé une élection «volée» sans en



PH. > D. R.

apporter la moindre preuve, attirant la colère de ses partisans.

L'attaque sanglante n'est pas survenue «dans le vide», c'était «l'apogée des actions du président», a lancé le procureur en chef Jamie Raskin, en diffusant plusieurs extraits de ses discours enflammés et de ses tweets au vitriol.

A la barre, M^r David Schoen a rétorqué que les démocrates avaient «sélectionné» les propos du président et déformé ses propos. Il a rejoué d'autres extraits de son discours du 6 janvier, dans lequel l'ex-président appelle ses partisans à marcher «de manière pacifique et patriote» sur le Capitole.

Les avocats du président ont aussi assuré que le coup de force sanglant sur le Capitole, qui a semé la mort et le chaos au sein même du temple de la démocratie américaine, «avait été planifié à l'avance» et ne pou-

vait donc pas être imputé au président. Lors d'une séance de questions-réponses tendue, les procureurs ont rétorqué que Donald Trump n'avait utilisé le terme «pacifique» qu'à une reprise dans son discours, dont la tonalité globale était, selon eux, «incendiaire». «Plutôt que de nous crier dessus, et de vous plaindre que nous n'avons pas réuni assez de faits, faites venir votre client, qu'il témoigne sans serment !», leur a lancé Jamie Raskin.

La journée s'est toutefois terminée sur une note d'unité : l'ensemble des sénateurs ont applaudi, debout, un policier du Capitole qui a reçu une médaille pour ses actes de bravoure le jour de l'attaque. Sans Eugene Goodman, certains n'auraient peut-être pas «pu s'en sortir sains et saufs», a noté le chef de la majorité républicaine Mitch McConnell. **M. M.**



Commentaire

Dettes

Par Fouzia Mahmoudi

A lors que tous les partis politiques français se préparent doucement à l'élection présidentielle de 2022, du côté du Parti socialiste l'on pousse pour une seule candidature de la gauche. La raison avouée : éviter de disperser les voix et s'assurer que le candidat porté par les partis de gauche réussira à percer au second tour. Un raisonnement somme toute pragmatique et de bon aloi. Pourtant, il se pourrait que cette proposition faite par le Parti socialiste soit aussi lourdement motivée par les caisses vides du parti qui avec dix fois moins de parlementaires depuis 2017, moitié moins d'adhérents, est obligé aujourd'hui de licencier 21 salariés pour faire des économies, en vue des campagnes de 2022. Des licenciements qui ont provoqué sans surprise l'ire de ceux qui se retrouvent désormais sans emploi. Ces ex-employés se demandent ainsi dans un courrier envoyé à quelques rédactions de presses françaises «où ont bien pu passer les millions d'euros de côté» hérités de la vente de Solferino ?», l'ancien siège des socialistes rue de Solferino à Paris, vendu en 2017. Ils reprochent à la direction du parti son «manque d'humanité», pour avoir annoncé les licenciements «en pleine crise sanitaire», et ses «méthodes managériales qui n'ont rien à envier à celles employées jadis à France Télécom», l'entreprise devenue symbole de la souffrance au travail, après une série de suicides en 2008 et 2009. «Les accusations portées par cette lettre sont aussi graves que diffamatoires», rétorque la direction du PS qui dénonce une «cabale». «Si ces accusations calomnieuses devaient se poursuivre, nous nous réservons la possibilité de saisir la justice». Selon les responsables socialistes, cette lettre a pu être «rédigée par un ou des salariés mécontents des procédures disciplinaires dont ils ont fait l'objet», notamment un «sanctionné pour harcèlement sexuel», ajoute un salarié du PS. Le parti de gauche tente ainsi de présenter sa situation sous un jour moins catastrophique, assurant que parallèlement aux renvois de ces 21 employés, 9 nouveaux postes ont été créés et qu'il n'y a pas d'argent caché, loin s'en faut. L'on se souvient en effet qu'en 2017, pour faire face à des dettes «monstrueuses», selon les termes d'Olivier Faure, premier secrétaire du parti, la précédente direction s'était résolue à vendre le siège parisien pour la somme de 45,5 millions. Elle a servi à rembourser le prêt hypothécaire de 20 millions contracté pour la présidentielle de 2017, financer le «plan de sauvegarde de l'emploi» suivant (4,9 millions), rembourser un découvert bancaire de 6,3 millions, acheter et aménager les nouveaux locaux à Ivry-sur-Seine (9 millions environ). «Voilà où est passé l'argent», argue la nouvelle direction. «Il n'y a pas de «magot». On n'a rien à cacher !», répond-on à l'adresse aussi de certains vétérans socialistes «dubitatifs». «Il faut savoir gérer une collectivité quand on dirige un parti !», s'exclame ainsi un ancien ministre. Reste à voir où en sera la trésorerie du PS en 2022 et si le parti sera capable de présenter son propre candidat ou s'il devra se greffer sur la candidature des écologistes ou des Insoumis pour ne pas se créer encore de nouvelles dettes, qui, avec le joyau immobilier de Solferino vendu, seront difficiles à éponger. **F. M.**

Birmanie

La pression augmente sur la junte qui multiplie les arrestations

Apparition de comités citoyens anti-junte, manifestations toujours massives, résolution à l'ONU : alors que les arrestations d'opposants se multiplient en Birmanie, la pression augmente sur les militaires au pouvoir depuis le coup d'État du 1^{er} février pour un retour rapide à la démocratie et la libération d'Aung San Suu Kyi.

La mobilisation contre le coup d'État s'est poursuivie hier, avec de nouvelles manifestations enclenchées dès le matin et réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes en début d'après-midi.

Près de la pagode Sule, dans le centre de Rangoun, les manifestants se sont rassemblés, trois doigts levés en signe de résistance, et le trafic s'est arrêté dans un concert de klaxons pour célébrer l'anniversaire du père de l'indépendance birmane, le général Aung San, qui aurait eu 106 ans hier. Il était aussi le père

d'Aung San Suu Kyi, l'ex-cheffe de facto du gouvernement, renversée par le coup d'État et désormais détenue au secret dans une résidence de Naypyidaw, la capitale administrative du pays.

Depuis le putsch, «plus de 350 responsables politiques, représentants de l'État, militants et membres de la société civile, y compris des journalistes, des moines et des étudiants ont été placés en détention», a relevé l'ONU lors d'une session extraordinaire de son Conseil des droits de l'homme, jugeant «inacceptable» l'usage de la violence contre des manifestants.

Lors de cette réunion, le régime des généraux a été mis sous pression avec l'adoption d'une résolution exigeant la libération immédiate d'Aung San Suu Kyi.

Vendredi soir, des comités de vigilance citoyenne ont vu spontanément le jour à travers la Birmanie, chargés de surveiller

leur voisinage en cas d'opérations menées par les autorités pour arrêter des opposants.

Une vidéo filmée dans un quartier de Rangoun, la plus grande ville et capitale économique du pays, montrait de nombreux habitants envahissant la rue, défilant le couvre-feu instauré à 20 heures, après des rumeurs d'une descente de la police venue arrêter des dissidents.

Frappant sur des casseroles et des poêles, une action habituellement associée à la présence du mal, ils se répondaient en criant : «Nous, les habitants de San Chaung, sommes-nous unis ?». «Nous le sommes ! Nous le sommes !».

«Nous ne savions pas qui allait être emmené, mais quand nous avons entendu le bruit, nous sommes sortis rejoindre nos voisins», a déclaré à l'AFP Tin Zar, une commerçante du nord de Rangoun. «Même s'ils

Condamnations pour ce type de trafic

Le Maroc, parmi les cinq principaux pays d'origine de traite humaine

■ Le Maroc figure parmi les cinq principaux pays d'origine des suspects de traite humaine hors de l'Union européenne (UE) et arrive en tête lorsqu'il s'agit des condamnations pour ce type de trafic, révèle un rapport de la Commission européenne.



Par Moncef Gh.

Selon le rapport publié lors d'une séance plénière, le 9 février courant, au sein du Parlement européen, consacrée à la traite humaine, «le Maroc (179 suspects) figure parmi les cinq principaux pays d'origine des suspects de traite humaine

hors UE», citant entre autres le Nigeria, l'Albanie et le Pakistan. Le document, publié vendredi par le site marocain Ecoactu et d'autres médias, souligne que le Maroc figure toujours parmi les principaux pays d'origine des personnes soupçonnées de ce type de trafic, comme le révèlent le rapport sur la collecte de données 2015-2016 et le rapport

d'Eurostat (2015) pour la période 2010-2012. De plus, ajoute la même source, le Maroc arrive en tête lorsqu'il s'agit des condamnations pour traite humaine, avec 101 personnes reconnues coupables et condamnées.

Plus de la moitié (60 %) des victimes enregistrées ont été victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, 15 % pour

d'autres types de travail forcé et 15 % pour d'autres raisons, telles que la mendicité, le prélèvement d'organes ou la servitude domestique, précise la Commission dans son rapport.

Dans ce contexte, les députés européens préviennent que les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants, en particulier les femmes et les mineurs non accompagnés, sont particulièrement vulnérables à la traite humaine.

Ils soulignent, en outre, «le très faible nombre de victimes enregistrées dans les procédures de protection internationale», appelant ainsi les Etats membres à «veiller à ce que les procédures de lutte contre la traite et d'asile soient interconnectées».

En effet, les députés souhaitent renforcer la protection des victimes, mettre fin à l'impunité des trafiquants voire évaluer la directive européenne de 2011.

Ils souhaitent également que l'UE intensifie la lutte contre la traite des êtres humains, renforce la protection des victimes et mette fin à l'impunité des trafiquants.

Souvent considérée comme une forme moderne d'esclavage, la traite des êtres humains est un des crimes qui enregistre la croissance la plus rapide. En effet, les nouvelles technologies, les flux migratoires et la crise du

Covid-19 exposent davantage de personnes au risque de la traite.

Au total, les pays de l'UE ont enregistré 14 145 victimes de la traite des êtres humains entre 2017 et 2018. 72 % d'entre elles sont des femmes et des filles. Les enfants représentaient près d'un quart (22 %) du total des victimes. Cependant, en raison du manque de données, le nombre réel de victimes pourrait être bien plus élevé, note également le rapport de la Commission européenne.

M. Gh.

Covid-19/Tunisie Le nombre des décès baisse à 32 en une journée

LE MINISTÈRE tunisien de la Santé a annoncé, vendredi dans la soirée, que le nombre des décès causés par le Covid-19 a baissé durant les dernières 24 heures, soit uniquement 32 décès.

Pour plus d'un mois, la Tunisie enregistre une moyenne de plus de 50 décès quotidiennement, sachant que le nombre total des décès grimpe à 7 461.

Dans un bilan épidémiologique quotidien, le ministère a confirmé avoir signalé 977 nouvelles infections par le nouveau coronavirus en 24 heures. Ainsi, le pays compte, au total, 221 455 cas confirmés de Covid-19 depuis l'apparition de la pandémie (mars 2020) suite à 918 123 tests de dépistage (secteurs public et privé).

Le bilan fait également état de 181 198 cas de guérison, dont 368 patients rétablis durant les dernières 24 heures.

Jusqu'au 11 février courant, peut-on noter, quelque 1 581 patients positifs au Covid-19 sont hospitalisés, dont 351 en soins intensifs et 139 sous respiration artificielle. A l'approche du démarrage de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19, la Tunisie recevra prochainement 93 600 doses du vaccin (dans le cadre de l'initiative Covax), produit par le laboratoire Pfizer, a révélé, vendredi dans la presse, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), D' Yves Souteyrand. D'après lui, ces doses permettront de vacciner 47 000 Tunisiens, parmi les catégories prioritaires, notamment le personnel de la santé.

«Dans le cadre de la même initiative, la Tunisie aura également 600 000 autres doses du vaccin produit par le laboratoire AstraZeneca et qui seront réceptionnées au mois de mars prochain», a encore fait savoir le représentant de l'OMS en Tunisie. **D. S.**

Sahara occidental

l'Isacom condamne la détention arbitraire par le Maroc de militants sahraouis

L'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (Isacom) a condamné vendredi «la détention arbitraire», jeudi, des militants sahraouis, Ghali Bouhla et Nafeh Boutasoufra, par les forces de l'occupation marocaines, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS. Dans un communiqué, l'Isacom a appelé «à s'unir pour soutenir les familles des prisonniers civils, en particulier à la lumière de ces circonstances dif-

ficiles après que les autorités d'occupation ont intensifié leurs attaques systématiques contre les civils sahraouis non armés, coïncidant avec la violation par l'occupant de l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre dernier (à El-Guerguerat), et face au silence des Nations unies et de la Croix-Rouge internationale pour tous ces crimes».

D'après le communiqué, des membres du bureau exécutif de l'Isacom avaient effectué une

«visite de terrain» aux familles des militants, Ghali Bouhla et Nafeh Boutasoufra, arrêtés jeudi, par des membres de la police d'occupation marocaine.

Selon la même source, cette visite vise à «prendre connaissance des circonstances de cette arrestation arbitraire et des graves violations ayant suivi cette opération». A cet égard, la Commission sahraouie contre l'occupation marocaine a «condamné cette arrestation arbi-

traire et dénoncé aussi les attaques barbares subies par les familles des détenus, et considéré que la campagne d'arrestations lancée par la police d'occupation marocaine contre des militants et des citoyens sahraouis réclamant pacifiquement la fin de l'occupation marocaine et l'indépendance du Sahara occidental, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la politique de répression des libertés».

M. G.

Libye

Le chef du Conseil présidentiel en visite à Tobrouk dans l'est du pays

Le nouveau chef du Conseil présidentiel libyen, Mohamad Younes al-Menfi, effectuait vendredi une visite à Tobrouk, dans le cadre de son premier déplacement dans l'est de la Libye, après s'être rendu la veille à Benghazi, réaffirmant sa volonté d'unifier toutes les institutions de l'Etat.

S'exprimant devant des notables et dignitaires de la ville de Tobrouk, Younes al-Menfi a

déclaré que «la réconciliation nationale et l'unification de l'institution militaire dans le cadre des discussions du Comité 5+5 et des efforts de l'ONU, figurent parmi les principaux objectifs du nouveau Conseil présidentiel».

Le chef du Conseil présidentiel libyen a en outre souligné sa volonté d'unifier toutes les institutions de l'Etat pour, a-t-il dit, améliorer le niveau de vie des citoyens». Peu avant son arrivée

à Benghazi, Younes al-Menfi avait précisé que sa visite dans cette ville et dans l'Est libyen visait à la «réconciliation et à l'unification des Libyens».

Dans le cadre d'un processus parrainé par l'ONU, le Forum de dialogue politique libyen a élu le 5 février près de Genève M. Menfi et deux vice-présidents ainsi qu'un Premier ministre, Abdel Hamid Dbeibah. La nouvelle équipe doit former un gou-

vernement, préparer des élections nationales prévues le 24 décembre et mettre fin à une décennie d'instabilité politique et de divisions. Abdel Hamid Dbeibah et Mohammed Younes el-Menfi, épaulé par deux vice-présidents, devront tenter de réunifier les institutions d'un Etat miné par les divisions, avec deux autorités rivales basées dans l'Ouest et dans l'Est qui se disputent le pouvoir. **Maya H.**



Amendements des statuts

La FAF veut «éviter des sanctions à l'EN»

SUR LES ONDES de la Radio nationale, le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd, s'est exprimé au sujet de la dernière instruction du ministre concernant les modifications des codes électoraux et les statuts.

«Si nous ne recevons aucune correspondance de la Fifa concernant ce dossier, nous serons obligés de se conformer à la dernière instruction du MJS que nous respectons», a expliqué le responsable de l'instance fédérale. Dans un récent communiqué de presse, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé qu'aucune

modification ne pourra être apportée aux codes électoraux et aux statuts avant la tenue de l'Assemblée générale électorale (AGE). «Notre objectif est d'éviter à l'équipe nationale des sanctions de la part de l'instance internationale», a enchaîné Mohamed Saâd.

Questionné au sujet de l'éventualité où la FIFA interpellera la fédération au sujet du projet d'amendement de ses statuts, le responsable de la FAF a annoncé qu'il y aura une réunion en visioconférence qui sera organisée entre les trois parties engagées dans ce dossier.

Championnat inter-régions

Les clubs du groupe Sud-Est refusent de démarrer la saison en mars

LES CLUBS du groupe Sud-Est du championnat inter-régions de football, réunis au niveau du siège du NRB Touggourt, ont estimé qu'il était «impossible» de démarrer la nouvelle saison en mars prochain, après onze mois d'arrêt causé par la pandémie de coronavirus (Covid-19), évoquant plusieurs contraintes. Dans un communiqué adressé notamment au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et à la Fédération algérienne (FAF), les clubs ont «relevé l'impossibilité de démarrer la nouvelle saison dans de telles conditions, jusqu'à trouver des solutions aux doléances formulées à la tutelle».

Pour justifier leur démarche, les clubs du groupe Sud-Est ont estimé qu'il était difficile de

reprandre le championnat au vu «des conditions météorologiques, coïncidant avec l'arrivée de l'été, où les températures dépassent parfois les 50° ainsi que le mois de ramadhan».

Les clubs ont également regretté le fait qu'ils n'ont pas été «consultés pour prendre leur avis concernant le démarrage du championnat», avançant aussi «la longue distance entre les villes atteignant parfois les 700 km». Enfin, les pensionnaires de la poule Sud-Est ont lié leurs revendications au «manque d'infrastructures sportives et de moyens financiers», et «l'indisposition des joueurs à reprendre la compétition, en raison du manque de préparation généré par le temps d'arrêt d'un an», causé par la pandémie du Covid-19.

Championnat de wilaya de cyclisme à Béjaïa

La première manche a eu lieu hier

LA VILLE de Béjaïa a abrité hier matin la première manche du championnat de wilaya de cyclisme chez les petites catégories : benjamins, minimes et cadets. Cette compétition, qui est une préparation au prochain championnat national, a drainé 124 athlètes entre filles et garçons, représentant huit clubs issus des communes de Adekak,

Seddouk, Akfadou, El-Kseur et quatre clubs de la ville de Béjaïa, en plus d'un club de la wilaya de Jijel, invité à l'occasion pour participer à ce Challenge de wilaya. La compétition sportive s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Elle a été marquée par une ambiance bon enfant et une bonne organisation.

H. C.

Coupe de la CAF/Stade Malien-JSK et Ashanté Kotoko-ESS

Les Canaris et l'Aigle Noir pour prendre option

■ Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine, la JS Kabylie et l'ES Sétif, jouent aujourd'hui le match aller des 1/16^{es} de finales bis de la Coupe de la CAF, respectivement face au Stade Malien et l'Ashanté Kotoko du Ghana, avec l'objectif de prendre option avant la manche retour qui se jouera dans une semaine. Jouant face à des rescapés de la Ligue des champions d'Afrique, les deux formations auront fort à faire face à des clubs qui ont l'habitude de jouer les premiers rôles lors des différentes compétitions africaines.



Les Kabyles joueront en conquérants à Bamako

Par Mahfoud M.

Delgado Fernandes Wilson Jorge. Pour le deuxième club algérien engagé dans cette compétition, à savoir l'Entente de

M. M.

Ligue des champions d'Afrique (1^{re} journée - Gr.D)

Le MCA accroche le Zamalek

LE MC ALGER a réalisé une belle opération en tenant en échec les Egyptiens du Zamalek (0-0), vice-champion d'Afrique, en match disputé vendredi soir au stade international du Caire, comptant pour la 1^{re} journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Comme il fallait s'y attendre, le club cairote a exercé dès le début un pressing constant dans le camp du club algérois, mais sans parvenir à tromper la vigilance du portier Abdelkadir Salhi. L'occasion la plus dangereuse de la première période a été l'œuvre de l'attaquant égyptien Zizo, le tir de ce dernier est sauvé in extremis sur la ligne par le défenseur Mouad Haddad (29'). Après la pause, le Zamalek a continué à dominer outrageusement le

«Doyen», mais la défense algéroise a bien résisté jusqu'au sifflet final de l'arbitre éthiopien, Bamlak Tessema Weyesa. Pour rappel, le président du conseil d'administration du «Doyen», Abdenacer Almas, a été reçu jeudi par l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Mohand-Salah Ladjouzi. Au cours de cette réception, Mohand Salah Ladjouzi a tenu à encourager l'équipe en vue de son match face au Zamalek, tout en félicitant le MCA qui fêtera cette année le 100^e anniversaire de sa création. Le premier responsable du MCA a été également invité par le président du Zamalek, Imad Abdelaziz. Les deux responsables ont échangé les boucliers au logo des deux clubs.

Ligue 1 algérienne (13^e journée)

Le MCO enchante, l'USMA déçante

LA DÉFAITE à domicile de l'USM Alger face à l'AS Ain M'Ilia (0-1) et l'éclatante victoire du MC Oran (6-0) face à l'US Biskra ont probablement été les faits saillants des matchs de vendredi, pour le compte de la 13^e journée de la Ligue 1 algérienne de football, devant se poursuivre hier, au moment où quatre rencontres ont été renvoyées à une date ultérieure, en raison de la participation de l'ES Sétif, du CR Belouizdad, du MC Alger et de la JS Kabylie aux différentes joutes

continentales. Après avoir enchaîné cinq victoires et un nul, les «Rouge et Noir» sont en effet retombés dans leurs travers ce vendredi, en concédant un nouveau faux pas dans leur ancre Omar-Hamadi (0-1).

Comble de l'ironie, cette défaite leur a été infligée par un de leurs anciens joueurs, Merouane Dehar (36'), et dont le frère aîné, Amine, avait également joué à l'USMA comme libéro, au milieu des années 2000.

Une défaite inattendue pour

les gars de Soustara, qui depuis l'arrivée de leur nouvel entraîneur, le Français Thierry Froger, semblaient avoir enfin trouvé leur rythme de croisière.

De son côté, le MC Oran n'a pas fait dans le détail en accueillant le mal classé, l'US Biskra, qu'il a littéralement atomisé (6-0), grâce notamment à Kamel Hamidi (32'), Yacine Guenina (47'), Benali Benammar (50'), Zoubir Motrani (71'), Mohamed Bentiba (85') et Mohamed-Bachir Belloumi

(90'+1).

Un match qui fut majoritairement à sens unique et qui s'est logiquement terminé par un large succès des «Hamraouas», au grand dam du coach Azeddine Aït Djoudi, dont c'était le premier match officiel en tant que nouvel entraîneur de l'USB. Pour sa part, le Paradou AC a réussi à ramener un nul vierge de chez le mal classé, USM Bel-Abbès, et grâce auquel il se hisse provisoirement à la 10^e place du classement général,

avec 17 points. Même son adversaire du jour, et malgré son faux pas à domicile, réalise une petite remontée au classement, puisqu'il rejoint l'USB à la 16^e place, avec 10 points pour chaque club.

Une 13^e journée amputée de quatre rencontres, qui ont été reportées à une date ultérieure, en raison de la participation de l'ES Sétif, du CR Belouizdad, du MC Alger et de la JS Kabylie aux différentes joutes continentales.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Constantine Réouverture en mars des passages souterrains de la Place du 1^{er}-Novembre

LES PASSAGES souterrains pour piétons de la Place du 1^{er}-Novembre, au centre-ville de Constantine, ouvriront leurs portes avant la fin mars prochain, après la vaste opération d'aménagement lancée suite à l'incendie qui a ravagé les lieux en 2015, a-t-on appris, hier, des responsables de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette ville. Situés en contrebas de la Place du 1^{er}-Novembre (ex-La Brèche), les passages souterrains pour piétons ont fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation pour un investissement d'environ 800 millions de dinars, a-t-on fait savoir, affirmant que les travaux «*tirent à leur fin*» et seront réceptionnés «*dans le courant de mars prochain*». Faisant état de la «*complexité*» de l'opération de réhabilitation de cet espace «*confiné en sous-sol*», la même source a indiqué que l'évacuation des débris de l'incendie a «*nécessité la mobilisation d'importants moyens d'intervention et a pris beaucoup de*

temps». Les travaux d'aménagement ont porté essentiellement sur le renouvellement des réseaux électriques et d'assainissement et le revêtement des façades, a souligné la même source, affirmant que cet espace sera doté, dans le cadre de ce chantier de réhabilitation, de caméras de surveillance et d'un système d'alerte incendie. Selon la même source, les matériaux de revêtement de haute qualité ont été utilisés dans le cadre de cette opération réalisée dans le strict respect des mesures de sécurisation, notamment en matière d'aération. A l'ouverture de ces passages souterrains pour piétons, des gardiens seront mobilisés pour assurer la sécurité sur les lieux, a relevé la même source. Pour rappel, une cinquantaine de locaux et une centaine de carreaux commerciaux avaient été ravagés par l'incendie déclaré en 2015 dans les passages souterrains pour piétons du centre-ville de Constantine. **Mahi Y.**

«*Fatawi Oulama el Jazair*» durant le ramadhan

Réponse instantanée aux questions des jeûneurs

LE DIRECTEUR de l'orientation religieuse au ministère des Affaires religieuses, Mohand Azzoug, a affirmé, hier, que les réponses aux questions des jeûneurs durant le mois de ramadhan prochain seront «*instantanées*» grâce à la mise à jour de l'application «*Fatawi Oulama el Jazair*».

«*L'application "Fatawi Oulama El Jazair", créée par le ministère l'année dernière, mettra en place cette année le service de réponse instantanée aux questions des jeûneurs durant le mois de ramadhan*», a fait savoir M. Azzoug dans une déclaration à l'APS, ajoutant que le ministère s'attelle actuellement à la mise en place d'une base de muftis qui est reliée en permanence à l'application, en vue de répondre, en temps réel, aux questions des Algériens.

Selon le même responsable, la quête des fatwas par les Algériens enregistre une courbe ascendante durant le mois de ramadhan, notamment en ce qui concerne les règles du jeûne, d'où la création de cette application par le ministère de

tutelle l'année dernière, notamment suite à la fermeture des mosquées du fait de la propagation du Covid-19.

M. Azzoug a estimé que cette application avait connu «*un grand succès*» dès sa création, d'où l'impératif de la mettre à jour en adéquation avec la recherche croissante des règles religieuses et des fatwas concernant les questions qui intéressent le citoyen algérien, particulièrement durant le mois de ramadhan.

L'actualisation de cette application consiste à augmenter le nombre des superviseurs parmi les représentants de l'ensemble des directions de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, sous la supervision des encadreurs de la tutelle. «*Il est inconcevable que la personne qui pose la question ne reçoit de réponse qu'après deux ou trois jours, notamment durant le mois de jeûne*», a-t-il déploré, soulignant que la réponse aux questions sur cette application sera instantanée après son actualisation. **Y. B.**

Béni K'sila

Des demandeurs de logements expriment encore leur déception

LA RN24 RELIANT Béjaïa à Tizi-Ouzou via la côte Ouest a été, une nouvelle fois, coupée hier à la circulation routière. La voie a été barricadée, comme les quatre journées précédentes, à hauteur du village Houari-Boumediene, par des demandeurs de logements déçus après l'affichage, il y a quelques semaines, de la liste des 60 logements sociaux. Les contestataires réclament la révision

de la liste et une commission d'enquête afin de procéder à d'autres enquêtes sur les bénéficiaires, estimant qu'ils sont plus méritants que certains ayant bénéficié de logements de ce programme. La route a été barricadée à l'aide de gros blocs et de troncs d'arbre. Cette situation a pénalisé, encore une fois, les usagers et surtout les visiteurs et les familles durant le week-end. **H. C.**

Saint-Valentin 2021



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

La maison de la culture Mouloud-Mammeri rouvre ses portes aux adhérents

■ La maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (MCMMTO) reprendra les activités de ses différents ateliers le 27 février courant. La période des inscriptions est ouverte depuis hier et se poursuivra jusqu'à atteindre l'effectif arrêté pour chacune des disciplines.

Par Hamid M.

Au total, neuf disciplines seront assurées par 51 animateurs. Il s'agit des arts plastiques, la musique, la danse, les langues, l'informatique, la photographie, l'astronomie, les jeux d'échecs et les arts de la scène, selon les indications de Ahlam Hammoutène, responsable chargée du service animation à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. L'annexe de la MCMMTO dans la commune d'Azazga s'appête également à accueillir ses adhérents dans les différentes disciplines encadrées par une dizaine d'animateurs, selon notre interlocutrice. Compte tenu du contexte sanitaire lié à la crise du corona-



virus et conformément au protocole anti-Covid-19, les sections ne prendront que 50 % de leur effectif habituel, nous a-t-elle précisé. Contrairement à l'année écoulée, les deux établissements culturels n'accueilleront que 50 % des 2 500 adhérents. Hier, pre-

mier jour des inscriptions, nombreux étaient ceux et celles à se présenter pour s'inscrire et certaines disciplines très prisées pourraient faire le plein en moins d'une journée compte tenu de la réduction de l'effectif à prendre de l'ordre de 50 %. **H. M.**

Béjaïa

Opération de nettoyage de la plage de Sidi-Ali Labhar

L'APC de Béjaïa, la direction de l'environnement et le mouvement associatif local ont organisé, hier, une grande opération de nettoyage de la plage de Sidi-Ali Labhar. Cette action citoyenne symbolique vise d'abord le nettoyage de la plage des déchets éparpillés sur les lieux et ses environs, puis d'adresser un message clair à la société, aux habitants et aux visiteurs en général afin d'adopter un comportement responsable envers la nature, la préserver et

la prémunir de la pollution qui a atteint un degré très élevé.

Ceci par des gestes civilisés, notamment le dépôt des ordures au niveau des décharges publiques contrôlées et des lieux réservés à cet effet afin qu'elles soient collectées par les services de voirie dont les éléments sont mobilisés jour et nuit pour rendre nos quartiers et nos villes propres. L'opération a été placée sous le slogan «*Eco-Béjaïa pour une ville propre et durable*» «*renaissance* dans le

cadre du développement durable».

«*Cette large opération de bénévolat a pour but de collecter les différentes bouteilles d'alcool, plastique et poubelles qui donnent une mauvaise image à cette belle plage de Béjaïa très fréquentée ces derniers jours par de nombreuses familles*», ont souligné les organisateurs qui ont lancé des appels à la société civile afin d'y prendre part. **H. C.**

Présidence de la République

Tebboune reçoit des chefs de partis

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier au siège de la présidence de la République, le président de Jil Jadid, Sofiane Djilali, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid et le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina. Ainsi, dès le lendemain de son retour au pays, le Président reprend le travail en droite ligne de l'esprit de dialogue et d'ouverture. **R. N.**